Monsieur

J'ay senti les effets de vostre bienveillance en tant d'occasions, que ie ne scaurois sans ingratitude inger que les choses qui me touchent ne vous soient en aucune consi= deration, mais ie ne laisse pas de remarquer les degrez de plusieurs affaires qui doivent aller bien loin devant les miennes, et de penser qu'en cette rencontre que la naissance d'vn second appui de cet estat vous aura obligé a faire diverses depesches vers les plus grands de l'Europe, c'est beaucoup que vous ayez daigné ouvrir mes lettres, et bien plus que vous ayez pris la peine de faire ce dont ie vous supplioy, et m'en auertir. J'ay envoyé le compromis a Waesseraer affin qu'il en escrive et signe deux exemplaires et les envoye tout droit a Leyde pour vous estre rendus d'autant plutost. J'espere que ce sera avec ce pacquet. Il y adioustera aussy que pour rendre le nombre des voix inegal il est d'accord que celles de Mrs les Professeurs de Leyde, ne soient contées que pour vne; et il l'oblige a dupliquer dans 15 iours apres avoir receu l'escrit de St. luy donnast il des le iour mesme que le compromis sera signé. Pour le temps de la convocation des arbitres il le laisse entierement au choix de l'autre, car, soit qu'ils s'assemblent ou ne s'assemblent pas, puis qu'ils mettront leurs opinions par escrit, il n'importe, et ie scay que quelques= vns d'eux aymeront mieux qu'on ne s'assemble point, et ne veulent donner leur opinion que par escrit. Si St. signe ce compromis ie croy qu'il aura droit d'adiouster au bas vi coactus et que vous n'auez pas moins de pouvoir sur luy

que

que les Empereurs d'Orient sur leurs suiets, mais il ma
desia trompé en tant d'autres choses que s'il me trompe
encore en celle cy ie ne le trouveray pas estrange et i'en
seray tres aise.

Au reste, Monsieur, i'ay vû les escrits que vous m'auez
fait l'honneur de me communiquer, et ie vous diray icy sans
complaisance que ie n'en admire pas tant la force des
raisons, nonobstant qu'elles soient sans replique, ny la beauté
et netteté du stile, laquelle vous est ordinaire, que ie fais
l'extreme moderation dont vous vser, demeurant touiours
dans les simples termes de la defense, et laissant toutes les
occasions d'attaquer qui n'ont pu manquer de se presenter
a vous d'elles mesmes. Il est vray que cete douceur, quoy
qu'elle soit extremement aymable, n'est toutefois point avan-
tageuse a vostre adversaire, car elle fait paroistre son
procedé d'autant plus rude, et le mot qui vous est eschapé
qu'il vaut vn peu mieux louër des escrits d'vn grand homme
qu'on n'a pas acheuer de lire que de se declarer resolu de
longue main d'assaillir ce qu'il n'a pas encore produit ny
acheué, est vn coup qui porte si droit, que quoy que vous
l'espargniez en tout le reste, il ne laisse pas d'en auoir
assez pour se deuoir faire a l'auenir, et penser qu'il eust
mieux fait en sa preface s'il y eust rien mis hors de son
suiet. Je ne puis que ie ne vous parle ouvertement, ie croy
qu'il est plus a plaindre qu'a haïr, J'ay vn ami a Leyde
qui le voit quelquefois, et qui m'a dit il y a long temps

qu'il

© BibliothÃ¨que Nationale, Parijs
Ms. Fr. Nouv. Acq. 23084, fols. 95-96
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/n0232

qu'il se vouloit retirer peu a peu de la frequentation, pour cela seul qu'il le trouue trop passionné en ses querelles, et que quelque bon visage qu'il face paroistre, il retient en luy vne humeur chagrine qui le tourmente toujours en son interieur. cela se doit ce me semble plutost appeler, maladie que vice, et pour vn homme qui a d'ailleurs de bonnes qualitez il est a desirer qu'il soit gueri, a quoy il me semble que vostre escrit peut beaucoup seruir tant par le grand exemple de ciuilité et moderation que par les veritez qu'il y peut trouuer. J'en ay tiré vne copie que ie ne feray voir a personne si vous me le defendez, mais ce seroit dommage de la cacher. et ne craignez pas que cela l'oblige a vous mesler encore en ses imprimez, i'ay assez vû par ses discours qu'il est marri d'auoir comencé, mais son humeur ne luy permet pas de faire vn cõplimẽt de bonne sorte. Je sçay que c'est a vous que ie doy le liure qu'il m'a enuoyé, car ce n'a esté qu'apres auoir vû vostre escrit, et toutefois ie ne sçaurois deuiner a quelle fin il me l'a enuoyé, iugez en s'il vous plaist sur la lettre qu'il m'escriuoit. s'il y eust mis ses paroles vn peu plus courtoises en parlant de vous, i'eusse esté bien ayse de vous la pouuoir desiors enuoyer, et i'aurois tenu a grand honneur si i'eusse pû seruir d'instrument a le bien mettre auec vous, mais de la façon qu'elle est dictée ie pensay n'auoir rien a vous mander ny a luy repondre. Je suis

Monsieur

De Santporte ce 17 Dec. 1639

Vostre tresobeissant et tres passionné seruiteur
Des Cartes